



# Vous êtes l'heureux propriétaire de menuiseries MéO !

Vous avez fait le choix d'une menuiserie bois-aluminium de qualité reconnue pour sa durabilité ; pour en profiter en toute sérénité, voici quelques conseils d'entretien.





# COMMENT BIEN ENTREtenir SES MENUISERIES MéO ?

## Le bois

Le nettoyage des menuiseries côté intérieur doit se faire avec un chiffon légèrement humide (à l'eau claire) suivi d'un essuyage au chiffon sec.



### ATTENTION !

Si vous souhaitez repeindre les menuiseries côté intérieur, nous vous conseillons de contacter un peintre professionnel spécialisé en rénovation.

## Les profilés aluminium

Les profilés aluminium de vos menuiseries sont thermolaqués.

Pour préserver leur aspect, ils doivent être nettoyés régulièrement en fonction de votre environnement :

|  |               |
|--|---------------|
| En milieu RURAL  | 2 fois par an |
| En milieu URBAIN   | 3 fois par an |
| En BORD DE MER et milieu AGRESSIF<br>(exemple : centre-ville...) | 4 fois par an |

- Utiliser une éponge non abrasive, mouillée et imprégnée de savon.
- Rincer soigneusement à l'eau claire (ne pas utiliser un nettoyeur haute pression).
- Purger les zones de rétention (par exemple : jonction entre le joint de vitrage et le cadre aluminium...).



## Les volets roulants

Les conseils d'entretien des profilés aluminium s'appliquent aussi sur les tabliers aluminium des volets roulants.

## Le seuil et les appuis de fenêtres

De manière régulière, **au minimum deux fois par an** :

- Libérer les trous de drainage (permettant l'évacuation de l'eau vers l'extérieur).
- Utiliser une éponge non abrasive, mouillée et imprégnée de savon. Il est possible d'utiliser un aspirateur pour enlever le gravier ou autre sans rayer l'aluminium.
- Rincer soigneusement à l'eau claire (ne pas utiliser un nettoyeur haute pression).



### ATTENTION !

Ne pas utiliser un objet métallique qui pourrait endommager le seuil.

## La quincaillerie

Un entretien régulier des ferrures contribue à un bon fonctionnement des fenêtres à long terme.

- Vérifier l'état d'usure des pièces de rotation, dont la sécurité est essentielle.
- Si nécessaire, resserrer les vis de fixation ou remplacer les pièces.

En outre, nous vous recommandons d'effectuer les travaux d'entretien suivants :

### Au minimum une fois par an :

- Graisser toutes les pièces mobiles ainsi que les points de fermeture et en vérifier le bon fonctionnement (employer de l'huile et de la graisse sans acide).

**Tous les deux ans** (ou dès qu'une gêne est ressentie en tournant la clé) :

- Lubrifier les cylindres.

## ATTENTION !

- Le réglage des ferrures, en particulier les paumelles et crémones des portes d'entrée, ainsi que le remplacement des pièces et le démontage de l'ouvrant doivent être exécutés par du personnel qualifié.
- N'utiliser que des produits de nettoyage et d'entretien ne nuisant pas à la protection anticorrosion de la ferrure. Le réglage des ferrures, en particulier les paumelles et crémones, ainsi que le remplacement des pièces et le démontage de l'ouvrant doivent être exécutés par du personnel qualifié.
- La lubrification doit être effectuée à base de graphite en poudre ou de lubrifiants spéciaux pour cylindres. Ne jamais utiliser d'huile pour la lubrification des cylindres ou de lubrifiant à base de silicone.

## Conseils sur la ventilation

Les menuisiers procédant à un remplacement de menuiseries sont tenus de mettre en œuvre des solutions assurant un renouvellement d'air suffisant à l'intérieur des logements et des bâtiments. Une ventilation inadéquate d'une pièce peut entraîner des dégradations esthétiques sur la partie bois de votre menuiserie, voire des moisissures.

Les entrées d'air doivent être nettoyées très régulièrement.

- Dépoussiérer les entrées d'air.
- Vérifier que rien ne vienne les obstruer volontairement ou accidentellement.

Une hygrométrie satisfaisante est directement liée au bon entretien de ces entrées d'air.

### Ce que dit l'article 13 de l'arrêté du 3 mai 2007

Dans les locaux d'habitation et les locaux d'hébergement, les nouvelles fenêtres et portes-fenêtres installées dans les pièces principales doivent être équipées d'entrées d'air, sauf dans les locaux déjà munis d'entrées d'air ou d'un système de ventilation double flux. La somme des modules de ces entrées d'air doit être au moins de 45<sup>(1)</sup> pour les chambres et 90<sup>(1)</sup> pour les salles de bains. Cette valeur peut être réduite lorsque l'extraction d'air mécanique permet un dimensionnement inférieur.

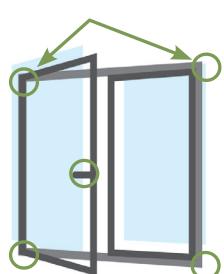
Toutes les informations sont consultables sur le site de la FFB ([www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr))

<sup>(1)</sup> Le module d'une entrée d'air correspond au débit passant par cette entrée d'air exprimée en m<sup>3</sup>/h, pour une différence de pression de 20 Pa.

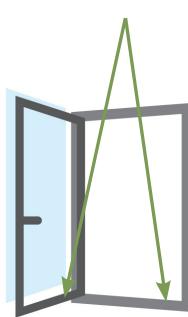
## Schéma type d'une fenêtre et baie coulissante

### Vue intérieure

Pièces de rotation et pièces mobiles avec les vis de fixation

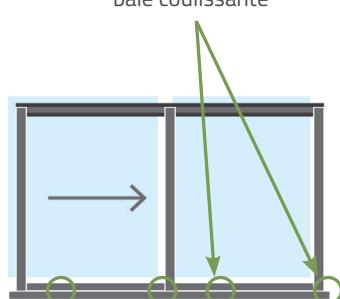


### Zone de rétention



### Vue extérieure

Trous de drainage baie coulissante



# LES GARANTIES MéO

|   |  | Garantie légales                     |
|---|--|--------------------------------------|
| Prise en charge par MéO (voir conditions) :   |  | Pièces, main d'oeuvre et déplacement |
| <b>BON FONCTIONNEMENT, SOLIDITÉ, ÉTANCHÉITÉ</b>   |  |                                      |
| Etanchéité à l'eau entre le dormant et l'ouvrant  |  | 10 ans                               |
| Durabilité mécanique des assemblages d'angles (bois)  |  | 10 ans                               |
| Stabilité de la structure des profils (aluminium)   |  | 10 ans                               |
| Tenue des fiches ou des paumelles / Résistance à l'arrachement (hors cas d'utilisation abusive) |  | 10 ans                               |
| <b>VITRAGE (*)</b>  |  |                                      |
| Embuage à l'intérieur du double vitrage   |  | 10 ans                               |
| <b>ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES (hors effraction)</b>  |  |                                      |
| Casse cylindre  |  | 2 ans                                |
| Casse ou manœuvre difficile des ferrures  |  | 2 ans                                |
| Casse ou manœuvre difficile des poignées  |  | 2 ans                                |
| Modification d'aspect des poignées  |  | 2 ans                                |
| <b>FINITIONS</b>  |  |                                      |
| Finitions transparentes ou opaques  |  | 2 ans                                |
| <b>LAQUAGE (**)</b>   |  |                                      |
| Teinte texturé ou sablé (classe 2)  |  | 15 ans                               |
| Teinte satinée (classe 1)   |  | 5 ans                                |
| <b>VOLETS ROULANTS ET BAIE COULISSANTE MOTORISÉE</b>  |  |                                      |
| Thermobloc et Optibloc (applique, tunnel) SPPF  |  | 5 ans                                |
| Bso'ptibloc SPPF (pièces SPPF uniquement)   |  | 5 ans                                |
| Moteur RS 100 io Somfy (pièces uniquement)  |  | 7 ans                                |
| Moteur Sliding Air Somfy (pièces uniquement)  |  | 5 ans                                |

La durée de garantie démarre à partir de la date de livraison chez notre client professionnel installateur.

(\*) **Vitrage :** 10 ans en cas de perte de visibilité par formation de condensation ou dépôt de poussière sur les surfaces internes, pour autant que le poseur ait respecté les règles du DTU.

(\*\*) **L'aluminium :** 5 ans pour les profils aluminium thermolaqués en finition satinée du nuancier MéO, à l'exclusion des menuiseries situées à moins de 50 mètres du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.

**L'aluminium :** 15 ans pour les profils aluminium thermolaqués en finition sablées et texturées du nuancier MéO, à l'exclusion des menuiseries situées à moins de 50 mètres du bord de mer ou d'une atmosphère agressive.

## DONNEZ VOTRE AVIS

Scannez ce QR code pour donner votre avis

**Votre avis compte !**

En moins d'une minute, aidez-nous à améliorer nos produits et services en répondant à ce court questionnaire.

**Un grand merci pour votre précieuse contribution !**







MéO - 163 Impasse Gustave Say - Z.A. du Mortier - CS 99428 - 85610 CUGAND Cedex  
Tél. : 02.51.71.13.00 - e-mail : [contact@fenetremeo.com](mailto:contact@fenetremeo.com)

[www.fenetremeo.com](http://www.fenetremeo.com)

Janvier 2026